

# LE MOYEN AGE

REVUE D'HISTOIRE  
ET DE PHILOLOGIE

3-4/2015

Tome CXXI



de boeck

# LE MOYEN ÂGE

---

REVUE D'HISTOIRE  
ET DE PHILOLOGIE

---

3-4/2015

Tome CXXI

relations entre les auteurs, citons notamment le titre de « Meister » (Maître) qui dénote par exemple l'estime d'Herman Damen à l'égard de Konrad von Würzburg. Si les textes choisis comme corpus permettent d'aboutir à des conclusions pertinentes, il serait intéressant d'étendre cette analyse à un corpus plus large qui pourrait notamment intégrer des sentences, qui ne citent pas d'autres auteurs mais qui font des renvois à d'autres sentences.

Émilie LASSON

**Le Prince, son peuple et le bien commun. De l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge**, éd. Hervé OUDART, Jean-Michel PICARD, Joëlle QUAGHEBEUR, Rennes, P.U. Rennes, 2013 ; 1 vol., 447 p. (*Histoire*). ISBN : 978-2-7535-2197-1. Prix : € 22,00.

Ce collectif se concentre sur l'une des formes de pouvoir médiéval qui suscite depuis des décennies, voire depuis toujours (?), l'intérêt des chercheurs : le principat. L'ouvrage se révèle des plus ambitieux, par son approche – originale –, celle des rapports entre le prince et ses sujets (en particulier l'acceptation ou le rejet par ces derniers du pouvoir princier) ; par l'espace qu'il envisage (l'Europe occidentale à laquelle s'ajoute l'Orient byzantin) ; par le recours à la longue durée d'inspiration braudélienne (sont envisagés plus de 1500 ans d'histoire, depuis le principat d'Auguste jusqu'à la première Renaissance). Un tel programme risquait de diluer la cohérence générale du volume en produisant des art. ayant peu de rapports entre eux et, donc, des conclusions superficielles. Mais les É. ont réussi à se préserver de tels écueils, essentiellement parce que leurs cadres thématique, géographique et chronologique sont pleinement opérants pour traiter du sujet choisi. Le principat apparaît, en effet, comme une forme de gouvernement définie par Auguste et qui fera ensuite souche dans l'Empire romain, puis dans les royaumes issus de son démembrement ainsi qu'à Byzance. Pour comprendre pleinement ce régime politique et son impact sur l'Europe médiévale, il était nécessaire d'user de cadres aussi larges. D'ailleurs, outre le fait que chaque A. s'est appliqué à ne pas dévier de la thématique générale – fait rare dans un collectif et qui témoigne du parfait travail de direction assuré par les É. –, la cohérence de l'ensemble est renforcée par un maillage en quatre part. (*L'idéal et la norme*, p. 53–158 ; *L'exercice du principat*, p. 159–296 ; *Le prince contesté*, p. 297–392 ; *Aux confins de l'ancien monde romain*, p. 393–430), chacune débutant par une courte présentation introductive (p. 55–56, 161–163, 299–301, 395–396). L'ensemble est bien entendu complété par les nécessaires introduction et conclusion, lesquelles remplissent parfaitement leur rôle : de copieux *Jalons historiographiques* en forme de réflexion autour des termes *princeps* et « principat » (H. Oudart, p. 7–52), ainsi qu'un retour final sur les questions centrales du volume (H.O., p. 431–441) : d'un point de vue théorique, le prince sert-il son peuple ou son pouvoir relève-t-il de la tyrannie (part. 1) ? ; l'exercice du pouvoir par le prince répond-il au souci

de servir la *Res publica* (assurer la paix, la justice, la police, etc.) (part. 2) ? ; comment les sujets jugent-ils le prince et sont-ils d'ailleurs en mesure de le faire (part. 3) ? ; qu'en est-il, enfin, de toutes ces questions aux marges de l'espace anciennement romanisé et qui, par conséquent, n'ont été que tardivement touchés par le concept de « principat » (part. 4) ?

Dans le cadre de cette recension, nous n'aborderons bien sûr que les contributions directement liées à la période médiévale. Toutefois, rappelons combien la comparaison entre Antiquité et Moyen Âge demeure cruciale pour le propos des É., et que les contributions dédiées au principat dans l'Empire romain servent de fondement nécessaire à la compréhension de la situation dans l'Europe médiévale (l'introduction d'H.O. déjà mentionnée, puis les art. de J.P. Martin, p. 57–66, et G. Jarousseau, p. 303–318).

On débute avec les théories médiévales sur le principat (part. 1). D. Alibert (p. 67–84) aborde, à travers les sources cléricales et, en particulier, l'iconographie qui y est jointe, la figure du roi mérovingien en tant que maître des éléments hostiles. Celui-ci apporte protection à son peuple et équilibre en son royaume. Le prince est ensuite étudié, aux temps carolingiens, à travers l'*Elegiacum carmen* d'Ermold le Noir (J. Roul, p. 85–114), puis dans les *Décrets* de Gratien (G. Constable, p. 115–124) et dans le *Polycraticus* de Jean de Salisbury (Y. Sassier, p. 125–144). Chez ce dernier, la crainte du renforcement de la fonction royale et sa possible dégénérescence en tyrannie le conduit à marteler que le prince est avant tout un serviteur de la loi, et qu'il doit entretenir le bien et la liberté du peuple. D'ailleurs, afin d'éviter toute dérive tyrannique et ainsi assurer la pérennité du royaume/de l'État princier, le Moyen Âge tardif développe l'idée qu'une relation d'amour existe entre le roi/le prince et son peuple (L. Scordia, p. 145–158). Suivent différentes formes d'exercice du pouvoir princier (part. 2). En la matière, les rois carolingiens apparaissent comme les héritiers de fait des missions que s'attribuait le *princeps* romain, dont la défense du Bien Public (O. Guillot, p. 165–201), mais cette dernière s'opère selon des modalités différentes, notamment à travers le culte des reliques (É. Bozoky, p. 203–215). D'une manière générale, comme souvent, les principes s'adaptent aux réalités de terrain. Ainsi, en fonction des espaces examinés (les Espagnes : W. Davies, p. 217–232 ; Byzance : É. Limousin, p. 233–253 ; Normandie : M. Casset, p. 255–273 ; Bretagne : J.C. Cassard, p. 275–296), les sauvegarde et protection du Bien Public par le prince prennent des formes différentes. L'acceptation du pouvoir princier par les sujets (part. 3) est ensuite étudiée par H.O. (p. 319–348) dans le contexte des serments de fidélité demandés au peuple sous le règne de Louis le Pieux ; par T. Dutour (p. 349–373) à propos de la distorsion, en France, entre l'idéal princier, avant tout moral, et l'augmentation effective du pouvoir royal perçue comme contraire aux lois naturelles par les sujets ; par É. Crouzet-Pavan (p. 375–392) qui, dans l'Italie de la première Renaissance, constate qu'entre républiques et principats a lieu un combat armé et idéologique

(essentiellement entre Florence et Venise d'un côté, Milan, Ferrare et, dans une moindre mesure, Padoue, de l'autre). Enfin, l'impact de la tradition romaine du principat, au Moyen Âge, au-delà des anciennes frontières de l'Empire, est examiné en Irlande (C. Doherty, p. 397–409 ; J.M. Picard, p. 411–420) et en Scandinavie (R. McTurk, p. 421–430).

Assurément, cet ouvrage dense et parfaitement construit est appelé à constituer un jalon dans l'historiographie du pouvoir princier médiéval.

Jonathan DUMONT

Luigi Andrea BERTO, *The Political and Social Vocabulary of John the Deacon's Istorìa Veneticorum*, trad. Antony SHUGAAR, Turnhout, Brepols, 2013 ; 1 vol., xvi–262 p. (*Cursor Mundi*, 12). ISBN : 978-2-503-53159-5. Prix : € 70,00.

Bien connue des spécialistes de la Venise médiévale, l'*Istorìa Veneticorum* attribuée au « diacre Jean » n'avait jamais vraiment fait l'objet, jusqu'à présent, d'une étude approfondie. Certes, de nombreux historiens s'étaient déjà interrogés sur l'identité de son ou de ses auteur(s), sur les conditions exactes de sa rédaction et, bien sûr, sur la nature et la qualité de ses informations. Mais aucune analyse n'avait été menée sur le texte lui-même et, en particulier, sur la signification et la portée du vocabulaire employé par le « diacre Jean » afin d'éclairer les caractéristiques socio-politiques, jusqu'alors bien floues et confuses, de la Venise du haut Moyen Âge. C'est donc à cet examen lexicologique et sémantique que s'est attaché L.A. Berto, autant dans la lignée du travail pionnier d'A. Chelini sur le vocabulaire politique et social de la correspondance d'Alcuin (1959) que dans celle, plus récente, du livre de G. Gandino dédié aux œuvres de Liutprand de Crémone (1995). Déjà publié dans sa version italienne en 2001<sup>1</sup>, l'ouvrage est désormais (très bien) traduit en langue anglaise et paraît dans la remarquable collection *Cursor Mundi* de Brepols.

Deux chap. – sur les six qui composent l'ouvrage – sont spécifiquement consacrés au vocabulaire politique et interrogent successivement les titulatures employées pour désigner les souverains et les principaux officiers (chap. 1) puis les termes et expressions décrivant les modalités de l'exercice du pouvoir ducal (chap. 3). La démarche suivie par l'A. révèle ici toute sa valeur, dans la mesure où elle permet non seulement de démontrer que l'auteur de la chronique était bel et bien un familier de la cour ducal, mais qu'il s'agissait en outre d'un auteur unique qui ne pouvait être que le Diacre Jean. En outre, l'attention portée aux titres portés par les officiers et à leurs fonctions exactes dans l'économie du pouvoir ducal enrichit considérablement notre connaissance des premiers temps de l'organisation politique

1. L.A. BERTO, *Il Vocabulario politico e sociale della Istorìa veneticorum di Giovanni Diacono*, Padoue, 2001.